Vice-président*e (et futur*e président*e) (h/f)



Recruteur

Université franco-allemande de Saarbruck

Secteur d'activité

Enseignement supérieur

Métier

Direction générale/Directions de service

Localisation

Europe/International

Type de contrat

CDI

Début de parution

21/10/2022

En savoir plus

Visuel si chartée

Université
franco-allemande
Deutsch-Französische
Hochschule

Au sein de l'Université franco-allemande (UFA), la fonction de

vice-président*e (et futur*e président*e)

est à pourvoir au 1er janvier 2024.

Contexte d'activité :
L'UFA est un réseau de plus de 200 établissements d'enseignement supérieur français et allemands qui organisent des formations intégrées binationales et trinationales de la licence au doctorat. Son siège est situé à Sarrebruck.

Conjointement avec la présidente en mandat de 2024 à 2025, le*la vice-président*e formera la présidence binationale de l'UFA. Le*la président*e et le*la vice-président*e, dont l'un*e présente un lien significatif avec la France et l'autre avec l'Allemagne, sont élu*es par l'assemblée des établissements membres de l'UFA sur proposition du conseil d'université.

Selon le calendrier actuel et les statuts de l'UFA, le*la vice-président*e prendra la fonction de président*e au 1er janvier 2026 pour une durée de deux ans. Le mandat de quatre ans prendra fin au 31 décembre 2027 et est renouvelable une seule fois.

Missions :
Conformément à l'Accord de Weimar portant création de l'UFA, le*la vice-président*e apporte son concours au*à la président*e pour la mise en œuvre de la politique de l'UFA dans le cadre des décisions du conseil d'université. Le*la président*e représente l'UFA à l'égard des tiers. La présidence dispose d'un secrétariat dirigé par un*e secrétaire général*e.

Profil :
Est éligible comme vice-président*e dans le cadre du présent appel toute personne :
- présentant un lien significatif avec la France[1],
- ayant exercé une activité d'enseignement supérieur d'une durée significative,
- disposant d'une expérience de direction au sein d'un établissement ou d'une institution d'enseignement supérieur,
- disposant d'une expérience en matière de développement de projets de coopération internationaux,
- présentant une capacité à animer des réflexions collectives susceptibles de contribuer à une approche innovante du management interculturel franco-allemand,
- possédant une bonne maîtrise de la langue allemande et de la langue française,
- disposant de bonnes connaissances des systèmes d'enseignement supérieur français et allemand et de leur environnement institutionnel et
- exerçant son activité dans un établissement d'enseignement supérieur français.

La présence souhaitée au siège de l'UFA à Sarrebruck est d'une journée hebdomadaire pour la fonction de vice-président*e et de deux jours par semaine pour la fonction de président*e. La candidature à la (vice-)présidence de l'UFA devra rencontrer l'accord de la présidence / direction de l'établissement auquel le*la candidat*e est rattaché*e : il est donc souhaitable que le*la candidat*e s'enquière au plus tôt de cet accord.

Les membres de la présidence reçoivent de l'UFA des indemnités de voyage et de séjour liées à leurs fonctions, ainsi qu'une prime d'administration appropriée.

Les candidatures, accompagnées du dossier d'usage, devront être adressées d'ici le